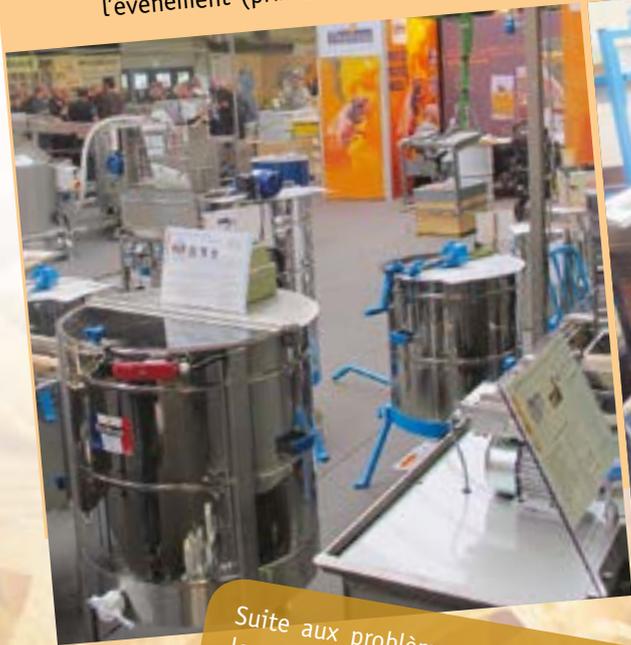


1^o Congrès international d'apiculture et d'apithérapie de Rouen

Du 25 au 28 octobre dernier, le Parc des expositions de Rouen accueillait le Congrès international d'apiculture et d'apithérapie organisé par le Syndicat National d'Apiculture français en partenariat avec l'association francophone d'apithérapie. Avec plus d'une centaine d'exposants, des ateliers, de nombreuses conférences programmées, des concours et expositions organisés tout au long de l'événement (prix du matériel innovant,

ruches peintes...), le congrès a tenu ses promesses. On a pu constater un intérêt très marqué des apiculteurs d'une part pour la lutte contre le frelon asiatique et d'autre part pour la ruche connectée et sa batterie d'informations permettant un suivi numérique des colonies. Autre constat : l'apithérapie a vraiment le vent en poupe et les produits de la ruche intéressent un large public, bien au-delà du monde apicole. AF



Suite aux problèmes rencontrés en Belgique avec les cires, un comité scientifique de l'AFSCA vient de publier un dossier assez complet sur les problèmes d'adultération et de contaminants dans les cires. Ce rapport de près de 80 pages propose entre autres des limites maximales de résidus pour les cires commercialisées et des limites pour l'indice d'acidité et l'indice d'ester de la cire. Un dossier à consulter : http://www.afsca.be/comitescientifique/avis/2018/_documents/Avis18-2018_SciCom2016-27_residus_cire_santeabeilles.pdf EB

Début décembre, le Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et environnement a adopté une dérogation en Belgique sur l'usage des néonicotinoïdes dans les semis de cultures de betteraves. Ces autorisations sont assorties d'une restriction qui minimise l'impact de la mesure : «Le semis ne peut être effectué que par des producteurs qui peuvent démontrer qu'ils appliquent les principes de la lutte intégrée (IPM)». L'autorisation est assortie d'une obligation de faire suivre la betterave de cultures non attractives pour les abeilles pendant une durée de 2 ans. Fin décembre, en Roumanie, des dérogations ont été votées pour les semis de maïs et tournesol un vrai retour en arrière ! EB

Réunions européennes

Le 13 novembre en matinée, les membres du Groupe de travail Miel se sont réunis au COPA – COGECA pour faire le point sur les grands dossiers apicoles du moment. Le tour d'Europe de la situation apicole avec les responsables présents (BE, CZ, DK, DE, EL, ES, FR, IT, HU, NL, AT, PL, PO, FI, SE, UK) était impressionnant. Jamais auparavant le climat n'a eu une telle influence sur notre apiculture. Des événements extrêmes ont été rencontrés dans diverses régions d'Europe, sécheresse, incendies de forêt, inondations... Les différences entre pays et même, régions sont de plus en plus marquées avec malgré tout, une production globale qui devrait rester dans la moyenne. Les prix par contre, sont à la baisse un peu partout malgré cette production loin d'être excessive. C'est alarmant. Parmi d'autres solutions les apiculteurs ont soutenu le fait d'améliorer l'étiquetage des miels en imposant la liste des pays d'origine des miels.

Certains amendements du Parlement européen sur le texte de la future Politique agricole commune ont été analysés. Plusieurs nouvelles lignes budgétaires pour le programme miel telles que l'importance donnée à l'environnement et à l'impact du climat, sont proposées et vont dans le sens des demandes des apiculteurs. Par contre la prise en compte des pollinisateurs comme bioindicateurs ne semble plus être au programme. Globalement, les nouvelles n'étaient pas trop bonnes : dossier adultération des miels en attente de financements, rien de bien concret enregistré au niveau de la cire et pour les tests abeilles, nous avons appris lors du Groupe de dialogue civil à la Commission l'après-midi que la DG Santé devait faire marche arrière avec la proposition d'abandon provisoire des tests de toxicité chronique pour les abeilles.

Vu l'accumulation des blocages, j'ai rédigé un manifeste qui, s'il parvient à recueillir la mobilisation d'un très grand nombre de personnes, devrait je l'espère nous aider à faire avancer ces dossiers dans le bon sens. *EB*

Contamination des miels wallons

Vous aurez peut-être appris que l'AFSCA lors de ses contrôles annuels des miels a mis en évidence cette année des résidus de fongicides dépassant les teneurs autorisées (LMR). Les apiculteurs concernés n'ont pu continuer à commercialiser leurs miels contaminés. La Région wallonne a organisé une réunion avec les personnes du secteur concernées et les services officiels pour analyser la démarche à suivre dans une telle situation. Pour les autorités fédérales, ces cas sont exceptionnels et ne nécessitent pas de mettre en place une stratégie spécifique (recherche de

causes, compensation...). Aujourd'hui, aucun dédommagement n'est prévu pour l'apiculteur qui perd sa production non vendue. Demain, la situation pourrait cependant se reproduire si l'on recherche par exemple du glyphosate dans les miels. Aucune recherche de la source de contamination n'est prévue. C'est difficilement acceptable d'être pénalisé sans être responsable si ce n'est d'avoir laissé butiner ses abeilles. Dans le cadre de Bee wallonie, des analyses complémentaires pourraient être faites... *EB*

Week end CARI p.10



Journée Nord/Sud p.16



Concours miels au CARI

Le vendredi 23 novembre 2018, le CARI a organisé à Louvain-la-Neuve le Concours des meilleurs miels de la cuvée 2018. Parmi les 48 miels participants, le jury en a retenu 19 qui ont été médaillés dans les catégories suivantes : 4 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 9 médailles de bronze.

Les résultats seront proclamés en janvier 2019 lors de la journée de Namur. Merci aux bénévoles qui rejoignent chaque année notre jury et toutes nos félicitations aux lauréats de ce concours, dont la liste complète peut être consultée sur cette page : <http://www.cari.be/article/concours-de-miels/> *CM*